

L'ONF annonce la fin de l'utilisation du glyphosate dans les forêts publiques

Montreuil, le 5 octobre 2018 - Suite à la polémique grandissante sur l'utilisation de glyphosate en forêt, l'ONF interdit l'utilisation de cet herbicide dans les forêts publiques. Un premier pas qui doit être suivi par l'ensemble de la filière.

Dans une note de service datée du 2 octobre 2018, l'ONF annonce *“qu'à compter de [cette] date, la gestion pratiquée par l'ONF exclut totalement toute prescription et tout usage du glyphosate dans les forêts publiques.”*

Pour Philippe Canal, agent de l'ONF et membre du collectif SOS-Forêt France: *“L'annonce de l'ONF va dans le bon sens mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin! Dans une forêt gérée de façon respectueuse de l'environnement, il n'y a pas besoin d'utiliser ce type de produits. Depuis quelques semaines, nous avons lancé une grande marche pour les forêts [1] pour dénoncer ce type de dérive et plus généralement la tendance à l'industrialisation de la forêt”.*

Cette annonce fait suite à la révélation cet été de plusieurs cas d'utilisation du glyphosate en forêt, notamment dans les Landes où un apiculteur a dû détruire une part importante de sa production de miel. Dans ces cas, il s'agit de parcelles appartenant à des propriétaires privés donc en dehors de la responsabilité de l'ONF.

L'utilisation de ce type de produit est un tabou dans la filière. Il est ainsi très difficile d'avoir des chiffres précis sur les quantités utilisées. Ces pratiques sont même tolérées par la certification PEFC qui est pourtant censée garantir une gestion durable des forêts.

Aujourd'hui, plus de 70 herbicides sont autorisés dans les forêts comme le Fusilade Max, le Tchao Plus ou encore le Barbarian.

Pour Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes pour les Amis de la Terre France : *“Les herbicides et les fongicides de synthèse n'ont pas leur place dans une forêt qu'elle soit publique ou privée. Il ne faut pas reproduire les erreurs qui ont été faites dans l'agriculture, la forêt doit rester un écosystème et la production de bois doit se faire dans le respect des équilibres naturels”.*

[1] <https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/>

Contact presse:

Sylvain Angerand, 07 51 69 78 81

Philippe Canal, SOS Forêt, 06 17 82 16 75)

Note:

http://www.amidelaterre.org/L-ONF-annonce-la-fin-de-l-utilisation-du-glyphosate-dans-les-forets-publiques.html?var_mode=preview